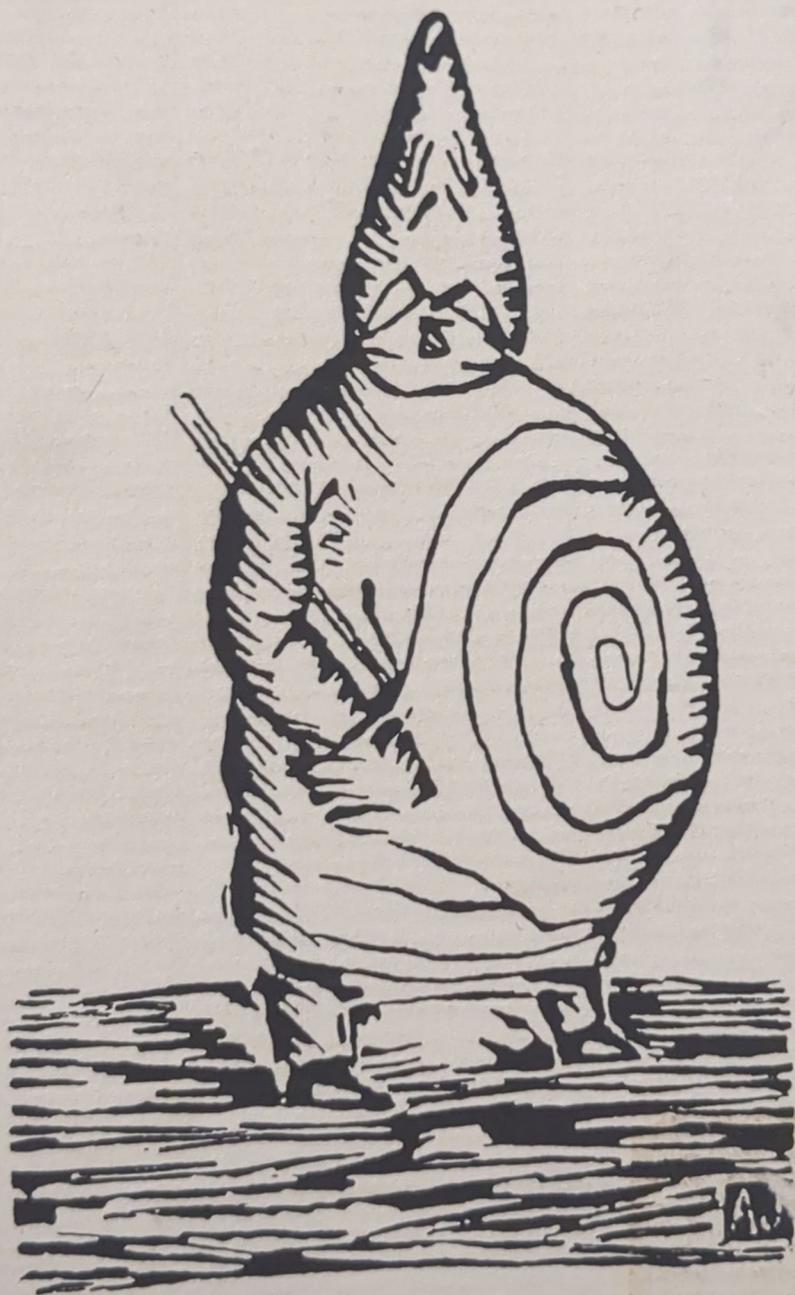


COLLOQUE DE CERISY

JARRY



belfond

L'ECRITURE DU REVE DANS LES JOURS ET LES NUITS

par Henri Béhar

Il y a quelque paradoxe à vouloir traiter de l'écriture du rêve dans un récit dont on a souligné le caractère référentiel et décrypté, à juste titre, les clefs et les éléments biographiques¹. Si, depuis Gide, les commentateurs ont pu, avec raison, affirmer que Jarry n'avait pas d'imagination, il faut aller plus loin et expliquer les raisons pour lesquelles les traits fantastiques, pour ne pas dire fantasmatiques, de *Les jours et les nuits*, relèvent du vécu. L'équivalence des jours et des nuits, la simultanéité du passé et du présent, les souvenirs d'enfance de Jarry donnés comme rêves du personnage, ces tours de passe-passe scripturaux trouvent leur légitimité quand on dégage la thèse d'un auteur pour qui les régimes diurne et nocturne de la pensée n'ont pas de solution de continuité. Pour ce faire, il faut accepter de suivre le raisonnement ouvertement syllogistique suivant :

1. Le rêve, au sens où l'entendent Jarry et les psychologues de son temps, ne se limite pas aux représentations nocturnes, il comprend aussi bien le délire maniaque que l'hallucination simple ou provoquée par les drogues.

2. La source des images oniriques est dans le passé, c'est la reviviscence (terme proposé par Spencer) de scènes déjà vécues ou perçues puis oubliées. Rêver, c'est revivre son enfance.

3. La littérature la plus réalistement descriptive est la plus hallucinatoire, la plus imaginative, si elle ramène le passé dans le présent.

Autrement dit, le réalisme de Jarry (on avancerait bien : le surréalisme, si l'on ne craignait l'anachronisme), c'est ce

« Charme profond, magique, dont nous grise
Dans le présent le passé restauré² ! ».

Avant de démonter terme à terme les articles de ce spécieux raisonnement et d'analyser les divers aspects que revêt l'écriture du rêve, il convient de relever les instructions de lecture, les codes opératoires que l'auteur se donne, nous donne, pour aborder un roman réputé difficile et qui n'a pourtant rien d'énigmatique.

Tout porte à croire, en effet, que l'œuvre de Jarry est la plus concertée qui soit. Comme ses camarades symbolistes, auxquels il se rattache par bien des traits, il est conscient de rénover les codes romanesques ou, du moins, de les passer, préalablement, au crible de l'examen. Tout en campant un héros singulier, il définit les rôles respectifs qu'il attribue au narrateur et au lecteur, avant d'énoncer ses théories relatives à l'équilibre de l'univers et au psychisme humain.

C'est au cours du récit lui-même, et non dans ses paralipomènes, que s'énonce le protocole d'écriture et de lecture, les deux allant de pair en vue d'une production textuelle adéquate à l'œuvre inscrite. Par l'intermédiaire du héros, Sengle, Jarry indique les normes nouvelles, sinon absolument personnelles, présidant au travail du texte. Foin du prétendu réalisme qui ferait de l'auteur le rival du peintre de chevalet : « Ces gens horripilèrent Sengle, qui, se croyant poètes, ralentissent sur une route, contemplant les points de vue ! Il faut avoir bien peu confiance en la partie subconsciente et créatrice de son esprit pour lui expliquer ce qui est beau. Et il est stupide de prendre des notes écrites. » (O.C. 769-70).

Si les prétentions documentaires d'un Zola sont ici condamnées (voir O.C. 758), c'est au nom d'un art, tout symboliste, de la recomposition et de la synthèse des impressions. Déjà le conscient se trouve, chez l'artiste, associé à une partie de l'inconscient. Et si l'on veut du réalisme, du vécu qui soit en même temps universel

et s'adresse à tous, plutôt que de s'extasier devant on ne sait quel Trimardot, Sengle conseille au lieutenant Vensuet d'aller voir, au music-hall, une pantomime italienne³.

En fait, le modèle d'écriture que prônent Sengle et Jarry a été défini au *Linteau des Minutes de sable mémorial* : « Suggérer au lieu de dire, faire dans la route des phrases un carrefour de tous les mots » (O.C. 171). Pour Sengle, il consiste à *construire* « ses littératures, curieusement et précisément équilibrées, par des sommeils d'une quinzaine de bonnes heures, après manger et boire : et éjaculait en une écriture de quelque méchante demi-heure le résultat » (Pléiade, 794). L'écrit, comme un cristal de synthèse, où le réel et l'imaginaire s'équilibrent, où chaque atome se rapporte au tout, indissolublement, rivalise avec le vivant, les produits de la nature. C'est le chef-d'œuvre tel que le définissait Bergson dans le cours pris en notes par Jarry, et même un peu plus⁴.

On s'étonnera que j'assimile aussi sommairement le héros au narrateur et à l'auteur. C'est que ces trois instances, différentes dans le texte étudié, ne semblent pas nettement distinguées par Jarry qui, à l'ultime chapitre, présente l'ensemble du récit qu'on achève de lire comme les Mémoires de Sengle et feint de céder la plume à M. Prud'homme — c'est-à-dire à la vulgaire sagesse de la nation — pour le clore définitivement.

Le jeu sur l'instance énonciatrice est donc complexe. La définition du destinataire, en apparence toute simple, n'est pas moins équivoque. Porte-parole apparent des idées de Jarry, un personnage épisodique prenant exemple du Christ déclare : « Et il faut se faire foule pour entretenir la foule — sauf dans l'œuvre d'art, qui ne la regarde pas. » (Pléiade, 815). Il semblerait que, fort de ce conseil ecclésiastique, l'auteur songe à s'adresser à la seule élite capable de saisir ses constructions, confirmant les propos qu'il tenait dans *La Revue Blanche* après le relatif échec d'*Ubu roi*⁵. Une phrase en particulier y sonne comme si elle était écrite au sujet de *Les jours et les nuits*, par le vocabulaire psy-

chologique qu'elle comporte : « N'avons-nous pas le droit de considérer [à notre point de vue] la foule — qui nous dit aliénés par surabondance, par ceci que des sens exacerbés nous donnent des sensations à son avis hallucinatoires — comme un aliéné par défaut (un idiot, disent les hommes de science), dont les sens sont restés si rudimentaires qu'elle ne perçoit que des impressions immédiates ? » (O.C. 417). La charge est assez vive pour dissuader les velléitaires. Toutefois, Jarry consent à se rapprocher d'eux en notant que tel titre de chapitre n'est pas une insulte à l'armée (O.C. 763) et en expliquant qu'un récit nettement référentiel a été décrit comme hallucinatoire pour « faire comprendre à la foule, la grande héméralope, qui ne sait voir qu'à des lueurs connues » (O.C. 788) que certains élaborent une littérature neuve, sans aucun précédent. Précaution oratoire à l'égard de diverses censures ou refus de la littérature de reportage, le propos n'en est pas moins ambigu. S'il n'y a pas de censure pour les livres comme pour le théâtre, Jarry sait quel puissant groupe de répression l'Armée constitue et cependant, malignement, il intitule « Reportage » le chapitre évoquant l'entrée à l'hôpital militaire du petit Lebaudy qui mourra victime de l'incompétence des médecins militaires. Mais le lecteur commence à se familiariser avec le jeu de balançoire de Jarry : si le réel est, dans cet ouvrage, présenté sous forme d'hallucination, il est permis de supposer que la réciproque est vraie : l'onirique est vécu.

Cette proposition, à laquelle nous aboutissons en suivant le protocole de lecture-écriture inscrit dans le texte, est confirmée par la théorie que Jarry met en place de la même façon, je veux dire la pataphysique, à laquelle il réserve deux chapitres. Tout en gardant à l'esprit ce qui, en eux, relève du laïus de khâgneux et de la fatrasie, on peut y dégager trois idées-forces dirigeant la compréhension du lecteur, lui dictant une attitude de réception.

On connaît le schéma psychophysique de l'action. Jarry l'avait appris en classe de philosophie et revu sous l'aimable férule de Bergson. Cependant, loin que

les trois phases de la pensée, la volonté et l'action soient séparées et successives, il se plaît à croire qu'elles ne font qu'un, semblables à la Très Sainte Trinité. Or de tels cas ne nous sont pas inconnus : l'actuelle parapsychologie les désigne sous le nom de télékinèse⁶. Sengle s'y exerce volontiers. Diriger, à distance, de petits objets ou l'univers entier, il n'y a là qu'une différence de degré, qui n'effraie pas notre héros. A l'instar de Schopenhauer, celui-ci postule que le monde est sa représentation.

En effet, pour lui l'univers est un continuum spatio-temporel dont il a prolongé *virtuellement* les lignes à travers la lentille de son cerveau (O.C. 795). Dès lors, le rêve et la veille, le jour et la nuit sont un seul flux continu⁷. « La vieillesse est le leitmotiv de l'enfance, les contraires sont identiques, etc. » (O.C. 835) A la différence de Catherine Stehlin⁸, je ne pense pas que Jarry tourne ici l'auteur des *Maladies de la mémoire*, Th. Ribot, en dérision : il se contente de revenir, pour le plus grand nombre, à une vérité établie comme, précédemment, il avait défendu les droits de l'individu supérieur contre la foule au nom de l'unité (l'argument était spécieux, il fallait le faire passer à force ouverte : « Mais le continu est le parfait, l'absolu, l'infini, car ces qualités sont équipollentes ; donc, de même qu'il ne peut y avoir deux infinis, qui se limiteraient, il ne peut y avoir qu'un continu. » (O.C. 763)

Unité de la pensée et de l'action, de l'espace et du temps, l'essentiel de Jarry est dans cette quête de l'absolu et de l'éternel que représente son œuvre, et qu'il symbolise par la sphère du Dr Misès⁹, l'ayant précédemment incarnée dans la gidouille du Père Ubu. Son ambition, je l'ai déjà évoquée ailleurs¹⁰, est de définir, dans l'espace textuel, un lieu fixe, semblable, en quelque sorte, à l'étoile Algol, d'où tous les points de l'espace et du temps seraient perceptibles simultanément. D'où l'éloge de l'anachronisme, développé au théâtre et repris ici, dans *Les jours et les nuits*, comme fondement métaphysique de l'adelphisme : « Il est admirable de vivre deux moments différents du temps en un seul ; ce qui est suffisant pour vivre authentiquement un

moment d'éternité, soit toute l'éternité, puisqu'elle n'a pas de moment. » (O.C. 768) Le bonheur en est identique à la jubilation de Dieu, principe de toute synthèse engendrant le Saint-Esprit. On voit quel plaisir supérieur est réservé aux esprits synthétiques !

Examinant à vive allure la 'pataphysique en action dans ce livre, comme propédeutique à une lecture compréhensive, j'ai délibérément laissé de côté la théorie du rêve qu'elle contient explicitement. On l'a intelligemment démontré, il s'agit là d'une variation personnelle sur un corrigé de dissertation donnée par Bergson : « Développer et expliquer ce mot de Leibniz : nos perceptions sont des rêves bien liés ¹¹. » Délaissant les arguments bergsoniens, Jarry reprend à son compte la thèse de Taine selon qui la perception ne se distingue pas de l'hallucination (voir *De l'intelligence*) en l'étendant à divers états inconscients, et en la systématisant.

Ainsi en est-il du magnétisme et de l'auto-hypnotisme, aboutissant à la rigidité cataleptique qui caractérise le soldat au port d'arme, et qui ferait d'un général un grand mage s'il n'était lui-même soumis « au magnétisme en retour » provoqué par le respect du règlement (O.C. 764). Ayant examiné les travaux de Fechner, Janet, Myers et Azam, Bergson rangeait ce genre de faits au nombre des phénomènes affectant la conscience secondaire ¹². Jarry n'hésite pas à les mettre sur le même plan que la conscience principale.

Puis, par un raisonnement *a contrario*, il en vient à cette définition toute personnelle de l'hallucination comme « "perception" faible, ou tout à fait mieux : *prévue (souvenue* quelquefois, ce qui est la même chose) » (O.C. 794). L'état hallucinatoire relève donc de la conscience claire, il est une perception anticipée (nous en verrons des exemples plus loin) ou antérieurement mémorisée, de sorte qu'encore une fois le passé et le futur sont psychologiquement équivalents.

De là que le rêve, analogue à l'hallucination selon Maury ¹³, devient un moyen de remémoration (Sengle, nous dit-on « étant dépourvu de toute mémoire » [O.C. 769]) et l'occasion de faire revivre les impressions plai-

santes « les seules vraies » (O.C. 750). En vérité, Jarry complique les choses : il suppose qu'en rêvant, et en revoyant des scènes passées, Sengle revit le *présent* de son double Valens, qui est son cadet de deux ans et demi. C'est donc moins un cas de sommeil dirigé, comme ceux que présente Hervey de Saint Denys¹⁴, qu'une rétroprojection. En somme, Sengle ne fait qu'anticiper sur les pouvoirs des morts dont la croyance celtique veut qu'ils dirigent par leurs rêves l'action des vivants : « Sait-on si les morts ne passent pas leur temps — ou *le Temps* — à se souvenir... » (O.C. 780). L'exploration de Jarry est bien connaissance de la mort.

Désormais prévenus sur l'équivalence, dans le récit, de l'hallucination, du délire et des rêves avec la conscience vigile, l'ensemble de ces états constituant un flux continu et réversible, observons leurs manifestations tel M. Prud'homme ou l'interne de Sainte-Anne.

A la différence d'Esquirol, et suivant en cela davantage les thèses de Brierre de Boismont¹⁵, Jarry ne distingue guère l'hallucination de l'illusion. Son héros présente plusieurs cas hallucinatoires, à des degrés divers, parfois liés au rêve, et dont l'intensité continue le conduira à l'asile.

Le premier état hallucinatoire apparaissant au fil du texte, le plus étrange parce qu'il n'est précédé d'aucun indice, est celui qui clôt ce chapitre III du livre II. Une interjection : CONSUL ROMANUS ! se référant explicitement au moyen de diriger les rêves par un claquement de mains, reconnu par Thomas de Quincey dans ses souffrances opiacées¹⁶, et le sujet fait apparaître son double, Valens, avec qui il se voit luttant à main plate, abolissant ainsi un réel angoissant (O.C. 775). Un peu plus loin, le chapitre intitulé Consul Romanus serait de l'ordre du rêve, selon le contexte, si le titre ne renvoyait, de la même façon, aux hallucinations induites par la drogue. Et, là encore, le présent trivial est lavé par le souvenir heureux des Adelphe, Sengle marchant en compagnie de Valens et revivant une baignade en ses enfances bretonnes.

Curieusement, la caféine, absorbée à haute dose par le militaire simulateur, provoque chez lui des hallucinations complexes. Sengle a des palpitations, des vertiges qui entraînent des troubles de vision. Autour de lui l'environnement se déforme, prend des proportions gigantesques, les couleurs croissent en intensité, semblent se détacher du fond terne de la salle d'hôpital et mènent une sarabande diabolique, où elles finissent par se fondre dans le noir. A ce paroxysme succède un rêve (donné comme tel) en bleu, peuplé de cœurs et de corps anatomisés que l'on conserve dans des bocaux pour la parfaite instruction de la jeunesse aux mystères de la phylogénèse. Notons que les images oniriques sont ici la transformation, sur un autre plan, des objets meublant la salle d'hôpital. Vivement agité, le patient se lève dans la nuit et va se réfugier chez son ami l'interne Nosocome (qui, comme son nom l'indique, dirige les soins donnés aux malades) où il s'empare de cristaux de nitrate d'argent, autrement nommé « pierre infernale » ou « caustique lunaire » dont l'absorption colore son épiderme en bleu et illumine ses rêves d'un soleil noir, sans mélancolie, puisqu'il le ramène à son ontogénèse, au stade intra-utérin.

Le chapitre suivant, « Les héméralopes », présente un cas, extrêmement rare, d'hallucination épidémique. Le dictionnaire de médecine de Littré nous indique qu'il s'agit d'une « maladie caractérisée par la dilatation de la pupille avec diminution brusque ou même abolition complète de la vision pendant le temps où le soleil est au-dessous de l'horizon ¹⁷ ». Sengle, aussi bien que le narrateur, s'empressant, comme nous l'avons vu, de donner une explication rationnelle à l'hallucination des pauvres diables qui tournent en vain à la recherche de l'hôpital, en même temps qu'elle permet de projeter dans l'irréel de la fiction un événement tangible.

La dernière hallucination, celle qui libère les Adelphe de leurs entraves charnelles, par l'entremise d'un masque de plâtre, est une synthèse des rêves et des manifestations précédentes. Son intensité est telle qu'elle mène Sengle au cabanon pour le meurtre symbolique de son frère ou, ce qui revient au même, pour allénation,

c'est-à-dire fusion du sujet dans l'objet de son désir, quel que soit le diagnostic posé par le corps médical.

Le délire se distingue de l'hallucination par ses causes externes, par son intensité et souvent par sa verbalisation. Je rangerai trois exemples dans cette catégorie d'états mentaux qui, je le répète, n'étaient pas différenciés dans le discours scientifique du temps et revenaient tous au rêve¹⁸.

C'est tout d'abord, sous le titre « Jeux d'écolier » (O.C. 792), un cauchemar où Sengle, s'imaginant avoir tiré sur des gradés comme à un jeu de massacre, passe devant le conseil de guerre. Si je parle ici de délire cauchemardesque, c'est à cause des traits étrangement inquiétants du tableau (le prisonnier serrant un revolver dans sa poche, le bras droit dans une manchette de lustrine) et de l'indice manifeste fourni à la dernière phrase « Sengle souillé essuie son ventre et sa poitrine avec son mouchoir », où il est clair que le patient a une forte fièvre !

En second lieu, l'« Heure militaire » (O.C. 805) s'ouvre sur un dialogue d'homosexuels qui s'étripent à coups de baïonnette, dans le rêve de Sengle qui se réveille en sursaut à l'heure prévue antérieurement (p. 800). Jarry semble avoir retenu un exemple d'automatisme donné par Bergson, dans son cours, mais ici il lui sert à tester l'efficacité de Sainte-Anne, choisie pour intercéder auprès de l'Extérieur.

Enfin, « Les Propos des assassins » (O.C. 821-29) constituent un bel exemple de délire provoqué et noté avec minutie par Sengle qui se trouve là, le narrateur prend soin de l'indiquer, dans l'état le plus proche de la normale, pour lui, et peut se livrer à une observation de l'intérieur, supérieure pour la fidélité à celles de Gautier et de Baudelaire, débarrassée qu'elle est d'arguments moraux. Michel Arrivé a étudié de très près la structuration du langage des haschischins et j'ai moi-même analysé la dramaturgie de cette scène de sorte que je ne m'y attarderai pas¹⁹. Je me bornerai à rappeler les trois degrés auxquels accèdent les mangeurs de haschisch, d'une sensibilité exacerbée, facilitant l'intercompréhension, jusqu'au kief ou bonheur

suprême dans l'éternité, en passant par l'hallucination proprement dite où le rêveur, acceptant un rôle, explore des univers imaginaires.

De sorte que, provoqué par les fièvres ou par des causes artificielles, le délire est, comme l'hallucination, un moyen d'abolir la perception vulgaire et d'atteindre l'absolu. Maury, s'appuyant sur les travaux de Moreau de Tours, concluait : « Les mangeurs de haschisch sont donc des gens qui rêvent constamment, tout éveillés, et chez lesquels se produisent, mais d'une manière plus prononcée, les phénomènes du songe²⁰. » Le narrateur n'avait donc pas tort d'affirmer, comme on vient de le voir, que « l'état de haschisch est le plus semblable à son état normal » (O.C. 828) puisqu'il est constamment sujet au rêve éveillé. Là encore, le récit en fournit trois exemples.

C'est tout au début de son incorporation que Sengle « dans un état d'esprit tel que s'il avait pris du haschisch » (O.C. 749) se souvient d'une promenade avec Valens et revit, pour lui, un autre conseil de révision, passé dans l'atelier d'un peintre. Scène qui comporte le maximum d'effets réels, dont le lecteur sait qu'elle est remémorée dans un état semi-conscient d'une précision lumineuse.

Depuis les observations de Ribot, tous les manuels de psychologie s'en vont répétant ses propos sur la mémoire organique permettant aux fantassins ou même aux cavaliers en selle de poursuivre leur route tout en dormant²¹. Pendant l'exercice, Sengle se revoit enfant, sur les mêmes lieux. Il entremêle la rêverie dirigée et la marche, prévoyant (ou se ressouvenant de) tel ou tel détail de l'itinéraire. Pas de prémonition ici (O.C. 761) mais seulement une suite d'associations, d'images radieuses rendant supportable la corvée. A tel point que lors de la marche suivante : « Sengle dormait tout à fait et se promenait dans la prairie pour soi tout seul » (O.C. 765) et, « rêvant lucidement », imagine les détails de sa désertion.

Désertion inutile puisqu'il parvient à échapper à la condition militaire quand il le veut, par le rêve. Tel est le sens de son voyage nordique qui, en dépit de son

caractère poétique, est un récit onirique classique par ses indices initial et final, le dormeur étant éveillé par un fourrier qui, dans le rêve, prenait l'apparence d'un gendarme belge (O.C. 753-4).

Le chapitre « le tain des mares », récit d'une visite ancienne à Sainte-Anne-d'Auray agrémenté d'un quatrain et d'un sonnet, détaché de tout contexte narratif, pourrait passer pour une séquence purement descriptive. Mais l'avant-dernier paragraphe en souligne bien le caractère onirique, confirmé par la fonction de synthèse dévolue par Sengle à la sainte patronne des Bretons. Dès lors, les épisodes de la petite enfance, intégralement revécus sous l'uniforme, sont bien les évasions volontaires du soldat singulier, offertes à son double rêvé ou vivant, Valens.

Rêveries, rêves éveillés, dirigés ou provoqués par la caféine et le chanvre indien, cauchemars de flévreux, toutes les expériences oniriques de Sengle témoignent d'une activité volontaire de la pensée. Comme le veut Hervey de Saint Denys, les facultés de l'individu continuent à s'y exercer. « Nous ne voyons rien en rêve que nous n'ayons vu auparavant²² » : il est manifeste que Sengle n'a aucune vision prémonitoire, aucun rêve d'avertissement. L'ensemble de ces analyses manifeste une régression vers la petite enfance qui n'est pas pour nous étonner, nous qui savons, depuis Baudelaire, que « le génie n'est que l'enfance nettement formulée²³ ».

C'est la formulation des « enfances Jarry », si je puis dire, que nous allons examiner maintenant, récapitulant nos observations en une brève poétique du récit onirique.

Le repérage des séquences oniriques, long et peut-être fastidieux, s'imposait pour établir l'extension du concept de « récit onirique » dans l'écriture de Jarry. Mais, conformément à la théorie posée d'emblée, les unités du récit réaliste ou pseudo-référentiel et celles du récit de rêve sont indifférenciées. Plus exactement les indices dont je me suis servi pour opérer mon classement tendent à se réduire, jusqu'à disparaître totalement avec « le tain des mares » ou l'hallucination

volontaire de « consul romanus » que seule une référence culturelle nous permet de qualifier ainsi. Quand les techniques d'enchâssement de telles séquences, mieux, quand leur sertissure n'est plus décelable par le lecteur, la fusion des deux types de récits est totale et l'on atteint au grand art. Celui où toute unité est indifférenciée, passées les portes de corne ou d'ivoire des Anciens.

Dès lors, il n'est plus possible de dresser une poétique du récit de rêve en soi, indépendamment de l'ensemble du roman. Ainsi tel chapitre que je n'ai pas mentionné jusqu'à présent relèverait de l'onirique par le jeu de la mémoire et l'attitude adoptée par le héros : « Sengle cessa d'être actif, ce qui consistait pour lui à épier si l'Extérieur surnaturel s'occupait de lui construire ses œuvres, et prit conscience du temps par le discontinu des événements, sans lien que successif, qui défilèrent jusqu'à une bienheureuse date. » (O.C. 806)

Le réel objectif devient le surnaturel, inversement, l'onirique passe pour réel. Telle est la confusion soigneusement tressée par Jarry qui, pour mieux égarer le lecteur, clôt le récit doublement : « Et Sengle tâtonnait dans la nuit vers son Soi disparu... » (O.C. 835) en ajoutant que ses Mémoires lucides s'arrêtent à cette phrase. Par le même goût de la reduplication, le discours est lui-même doublement arrêté, par la fiche d'entrée à Sainte-Anne et par la reprise de la formule initiale inspirée de l'ethnologie d'un peuple étranger à la Chine. Ainsi l'ouvrage apparaît-il encadré par ce mythe du dédoublement, lui-même renforcé par le thème occultiste de l'astral, cette émanation du corps matériel. Autrement dit, le sujet n'est pas double mais au moins triple, ce qui permet tous les échanges de personnalité avec son homologue Valens par la simple commutation du temps. A ce niveau très général, la structure du texte ne manque pas de modèles. L'un est explicitement fourni par le narrateur dont le héros, tel Don Quichotte, choisit sainte Anne pour Dulcinée, très haute dame à qui il dédie ses prouesses et ses errances en échange de sa constante protection, son ami Dricarpe, le phtisique purulent, étant le Sancho

Pança de cette équipée. L'autre modèle pourrait bien se trouver dans *Les vies imaginaires* de Marcel Schwob, dont on sait quel rôle il joua dans la carrière de Jarry.

Le tableau étant ainsi encadré, approchons-nous pour en voir quelques détails de composition. Le récit onirique (au sens large) a sa logique propre, qui varie selon le caractère hallucinatoire du texte. Dans l'ensemble, on est frappé par la cohérence interne des séquences. Les rêveries du sujet éveillé, mis à part l'entrelacs du départ, ont une logique narrative rigoureuse. Soit le chapitre « Consul Romanus » : on y voit la descente dans les thermes souterrains, la description de la piscine, la nage de Valens sous le regard de Sengle, les facéties aquatiques du vieil ecclésiastique articulant des mots bretons au fond de l'eau, puis sa sortie. La seule incertitude porte sur la présence simultanée des deux jeunes gens qui, compte tenu du contexte, pourrait être un produit du songe. Mais, je le répète, les écrivains réalistes ne décriraient pas autrement une telle scène. Il en va de même pour les autres moments où le passé vient se superposer au présent, de sorte que les propos réalistes des héméralopes peuvent passer pour illusoire.

L'hallucination provoquée n'entraîne pas un discours moins logique. Délivré du sac militaire par l'excès de caféine, Sengle ne se libère pas pour autant de l'ordre narratif. Le récit de cette scène a tous les traits d'une observation médicale, à ceci près que le narrateur est, si je puis dire, à la fois en dedans et en dehors, dans la salle d'hôpital et dans le corps de Sengle²⁴.

De la même façon les mangeurs de haschisch sont observés par l'un des leurs — étant entendu qu'il reste maître de ses moyens. C'est la dualité du narrateur qui confère une certaine étrangeté au récit, en garantissant son authenticité. En effet, nous avons vu que les propos des assassins étaient rapportés avec une fidélité que n'atteignaient ni Gautier ni Baudelaire, encore moins les médecins comme Moreau de Tours. Progrès du délire abondance des calembours, dialogue délié, changements de personnalité, déformations du temps et de l'espace, le paradis artificiel n'a jamais été

approché d'aussi près, d'une façon aussi rigoureuse pour le lecteur !

Seule une séquence est rendue avec la logique spécifique du rêve : c'est la scène du conseil de guerre, qui pose d'abord le tribunal militaire, puis la présence de Sengle, et enfin fournit les explications pour le lecteur positif. Un détail : la main colorée en bleu a l'apparence des précisions curieusement notées par tout rêveur.

S'il approche les principes structuraux du rêve que consignera Freud dans le même temps, Jarry a plutôt le souci de prouver la continuité de la veille et du songe par un récit fortement cohérent.

Outre les systèmes variés d'enchâssement, la cohésion des différentes séquences entre elles est assurée par l'association des idées. Au bain de la caserne succède un bain de jouvence bretonne ; l'uniforme rouge et bleu des pioupious, relayé par la feuille de température bicolore entraîne le rêve sur la circulation sanguine, qui s'impose d'autant plus que le cœur bat la chamade !

Selon le sens général que l'on donne au roman, on verra dans les personnages du rêve la reproduction des relations passées de Sengle ou bien la projection dramatisée de son désir. Si Valens a réellement existé pour Sengle, il est normal qu'il le voie dans ses rêves, reproduction du passé. Dans ces conditions, Jarry n'irait pas au-delà des thèses de Maury. Mais si, comme le pense Sengle à un certain moment (*O.C.* 766), l'existence de Valens est imaginaire, création de son désir, alors ses rêves procèdent du déguisement. Les deux séquences introduites par l'injonction *consul romanus* présentent un cas de dédoublement dans le rêve, Sengle étant lui-même et son double heureux, Valens. Jusqu'à ce que ce dédoublement se résolve en identification, par l'intermédiaire d'un masque. Cette hypothèse de lecture placerait Jarry sur la voie freudienne. Dès lors, le cauchemar où paraissent deux soldats homosexuels se querellant (comme dans *Haldernablou*) serait la projection, facilement interprétable, des inquiétudes du rêveur.

Mon propos n'est pas de procéder à une psychanalyse de Jarry, mais seulement de montrer l'idée qu'il se fait du rêve, à travers les récits qu'il nous en donne. C'est pourquoi je terminerai en signalant que leur contenu thématique, s'il réfère parfois aux rêves diurnes (l'angoisse du conseil de guerre par exemple), est fait le plus souvent de traces mnésiques, du souvenir d'enfances bretonne et mayennaise chez Sengle-Jarry. Et, par « la science plus immédiate du rêve » (O.C. 785), le sujet remonte jusqu'au souvenir prénatal, souhaitant un retour au sein maternel. C'est le *regressus ad uterum* des grands initiés. Dans ce parcours, Sengle apprendra, à ses dépens, que « le Double est vide comme un tombeau ». Cherchant la fusion spirituelle avec Valens, il ne rencontrera que soi, Narcisse à jamais.

Jarry l'avait prévu et voulu ainsi : aucun commentaire n'épuisera toutes les beautés de son roman. Limité par mon sujet, il m'a fallu laisser de côté maintes observations sur le style unificateur où, cependant, les effets me semblent plus concentrés dans les séquences oniriques. Je serais satisfait si je vous avais convaincu de la justesse du syllogisme initial, tel que Jarry procède à une synthèse des idées du positiviste Maury et de l'idéaliste Hervey de Saint Denys par une suite de récits montrant l'efficacité de l'hallucination volontaire, déversoir du rêve dans l'activité vigile, comme il fera, deux ans plus tard, pour la catalepsie avec *L'amour absolu*. Le récit onirique s'identifie à la fiction narrative au prix de quelques ambiguïtés (sur le statut du narrateur, celui des personnages en inversant les caractéristiques diurnes et nocturnes. Par ce moyen, Jarry démontre que la vie est un songe et réciproquement. Les « propos des assassins », nous l'avons vu, sont d'une étonnante modernité ; ils anticipent sur le dialogue que souhaiteront les surréalistes, dégagé du souci de plaire et de communiquer. Mais il faudra attendre encore un quart de siècle pour que la littérature française nous donne des récits serrant au plus près l'architecture monstrueuse des rêves.

H.B.

NOTES

1. Voir les clefs fournies par l'annotation précise de Michel Arrivé dans son édition d'Alfred Jarry, *Œuvres complètes*, t. I, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1972 (texte auquel nous renverrons, dans le cours de cette communication, sous le sigle O.C. suivi du numéro de page), le commentaire cursif de François Caradec, *A la recherche de Alfred Jarry Seghers*, 1974, pp. 75-82, et le développement perplexe de Noël Arnaud : *Alfred Jarry, d'Ubu roi au Docteur Faustroll*, La Table Ronde, 1974, pp. 349-62.
2. Baudelaire, *Les fleurs du mal*, XXXVIII, II, V. 5-6.
3. Voir toute la fin du livre I, chap. VII, O.C., pp. 758-60. Jarry exprime les mêmes idées pour son compte propre, dans un article de *La chandelle verte*.
4. Le rapprochement, dûment étayé de citation, est effectué par Catherine Stehlin : « Jarry, le cours Bergson et la philosophie », *Europe*, N° 623-624, mars-avril 1981, p. 38.
5. Voir « Questions de théâtre », *La Revue Blanche*, 1^{er} janvier 1897, O.C., p. 415.
6. Voir la perspicace lecture de Jacques Bonnaure : « *Les jours et les nuits* : une chronique perverse », *L'Etoile-Absinthe*, 4^e tournée, déc. 1979, pp. 31-6 dont, toutefois, les considérations linguistiques sont sujettes à caution.
7. Plusieurs commentateurs (Arrivé, Bonnaure) ont signalé le rapprochement avec l'article « Etre et vivre » de Jarry (O.C., p. 342) qui est lui-même en relation avec Ubu. J'ajouterai, pour ma part, que Jarry préfigure l'ambition du *Deuxième manifeste du surréalisme*.
8. Catherine Stehlin : « Jarry, le cours Bergson et la philosophie » art. cité, p. 41.
9. Sur l'identité de Misès et l'usage que Jarry fait de ses ouvrages, voir l'article de Sylvain-Christian David : « Pataphysique et psychanalyse », *Europe*, *op. cit.*, pp. 52-61.
10. Voir Henri Béhar : « Du musle et de l'algolisme », *Romanisme*.
11. Sujet figurant dans les cahiers A, p. 187 et α p. 224 du cours Bergson dont Thieri Foulc m'a fort obligeamment prêté la photocopie, reproduit et analysé par C. Stehlin *op. cit.*, pp. 46-7. L'ensemble du cours (six cahiers) est déposé à la bibliothèque littéraire Jacques Doucet.
12. Ces auteurs sont cités par Bergson tant dans son cours de 1891-1892 (cahier α , faits psychologiques inconscients, pp. 196-205) que dans celui de l'année suivante (cahier A, L'inconscient, pp. 113-26). Fechner n'est autre que le Dr Misès (voir ci-dessus note 9).
13. Voir : Alfred Maury : *Le sommeil et les rêves*, études psychologiques sur ces phénomènes et les divers états qui s'y rattachent, suivies de Recherches sur le développement de l'instinct et de l'intelligence dans leurs rapports avec le phénomène du sommeil. Paris, Didier et Cie, 1878, 476 p., surtout chapitre « Des analogies de l'hallucination et du rêve avec l'affaiblissement pathologique de l'intelligence ».

14. Voir : Hervey de Saint Denys : *Les rêves et les moyens de les diriger*, réédition, préfacée par Robert Desoille, Paris, Tchou, 1964, 402 p. En note, p. 97, l'auteur cite un cas curieux qui a dû retenir l'attention de Jarry, s'il l'a lu, comme tout nous porte à le croire : « Voici un exemple emprunté aux commentaires chinois d'un ancien poème. Le poète avait dit : " Nous allons nous revoir en songe, car mon esprit cherchant le vôtre saura bien revenir ici. " » Le commentateur ajoute, comme un simple fait à rappeler : « Un lettré célèbre, Han-Kong, s'était retiré dans la montagne. Han-Fei-Tseu, Tchang-Ming et Kao-Hoeï, tous trois ses amis, allèrent le voir, et résolurent de retourner en songe près de lui. Les deux premiers y réussirent, mais l'esprit de Tchang-Ming, s'étant égaré en chemin, ne put retrouver sa route. » (*Poésies de l'époque Tchang*, trad. du chinois avec leurs commentaires originaux par le marquis Hervey de Saint Denys.)

15. A. Briere de Boismont : *Des hallucinations ou histoire raisonnée des apparitions, des visions, des songes, de l'extase, du magnétisme et du somnambulisme*. Paris, Germer Baillière, 1845, 615 p. Dans sa définition de l'hallucination « perception des signes sensibles de l'idée » et de l'illusion « appréciation fautive des sensations réelles », l'auteur reprend la distinction d'Esquirol dont tout son traité montre qu'elle n'est pas opératoire.

16. Voir : Thomas de Quincey : *Un mangeur d'opium* dans la traduction de Baudelaire, *Œuvres complètes*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1954, p. 517 sq. Ce passage a été fort bien commenté par Noël Arnaud, *op. cit.*, p. 352, alors que F. Caradec n'y voit « pas une allusion au laudanum mais à la toge consulaire », *op. cit.*, p. 79. Au vrai, il s'agit d'un moyen de diriger les rêves chez Quincey, de les susciter chez Jarry.

17. E. Littré, *Dictionnaire de médecine*, Paris, Baillière, 16^e édition, 1886, p. 739. C'est à dessein que je me réfère à l'ouvrage que Jarry a pu consulter.

18. Voir par exemple la communication de Charles Lasègue : « Le délire alcoolique n'est pas un délire mais un rêve », publiée par les *Archives générales de médecine* en 1881 et reproduite dans ses *Écrits psychiatriques*, Toulouse, Privat, 1971, pp. 85-105.

19. Voir : Michel Arrivé : *Les langages de Jarry, essai de sémiotique littéraire*, Klincksieck 1972, pp. 72-81 et Henri Béhar : *Jarry dramaturge*, Paris, Nizet, 1980, pp. 167-9.

20. A. Maury : *Le sommeil et les rêves*, *op. cit.*, pp. 299-300.

21. Théodule Ribot : *Les maladies de la mémoire*, Paris, Baillière, 1881, 169 p.

22. Hervey de Saint Denys : *Les rêves et les moyens de les diriger*, *op. cit.*, pp. 74 et 382.

23. Baudelaire, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, p. 532.

24. Voir à ce sujet l'excellente étude de Brunella Erull « L'immaculée conception », *L'Étoile-Absinthe*, 7^e-8^e tournée, déc. 1980, pp. 49-60, qui procède d'une interrogation semblable à la mienne.